



MAIRIE DE MALLEMOISSON

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 Avril 2023.

OBJET	RAPPORTEUR	VOTE
Vote du compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget principal	BELLOMO Rocca	Pour 6, Contre 7 et abstentions 1

Fait à MALLEMOISSON, le 13 Avril 2023

Le Maire

Jean-Paul COMTE



COMMUNE DE MALLEMOISSON**Séance du 07 avril 2023**

Date de la convocation: 03 avril 2023	<i>L'an deux mille vingt-trois et le sept avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Paul COMTE</i>
Membres en exercice : 15	Présents : Mélanie GAILLARD, Christophe PIN, Nicolas POUDROUX, Isabelle DELAMARE, Philippe GUILLEMANT, Jocelyne OGER, Olivier ORS, Rocca BELLOMO, Raphael PIERRET, Martine NEVIERE, Emmanuelle MARTIN, Michèle SENEQUIER, Jean-Pierre HOSTACHY
Présents : 14	
Votants : 14	Représentés: Isabelle COLLOMP par Isabelle DELAMARE
Pour: 6	Excusés:
Contre: 7	Absents:
Abstentions: 1	Secrétaire de séance: Isabelle DELAMARE

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET PRINCIPAL

Un projet de délibération pour l'approbation du compte de gestion 2022 et du compte administratif 2022 a été proposé à la séance du 29 mars 2023.

Le projet de délibération n'a pas été retenu (7 contre et 7 abstentions).

Le Maire décide de le représenter :

Hors de la présence de Monsieur le Maire, Jean Paul COMTE, le conseil municipal, présidé par Madame Rocca BELLOMO présente le compte de gestion 2022 établi par le Centre des Finances Publiques et le compte administratif 2022 du budget principal, aux sommes suivantes :

Section de fonctionnement	Excédent 2021	79 877.73 €
	Recettes 2022	795 615.19 €
	Dépenses 2022	687 581.95 €
	Excédent 2022	108 033.24 €
	Résultat 2022 du CA	187 910.97 €
	Résultat 2022 du CG	187 910.97 €
Section d'investissement	Excédent 2021	667 159.33 €
	Recettes 2022	286 580.38 €
	Dépenses 2022	275 350.69 €
	Excédent 2022	11 229.69 €
	Résultat 2022 du CA	678 389.02 €
	Résultat 2022 du CG	678 389.02 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,
Le Maire, Jean-Paul COMTE



RF PREFECTURE DE DIGNE LES BAINS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 13/04/2023 004-210401105-20230407-DE_2023_007-DE